

1^{ère} Lecture : Isaïe 43,16-21I. Contexte

Au chapitre 42 d'Isaïe, Dieu présente son Serviteur comme le Sauveur de toute l'humanité, venant de la pauvreté, mais exerçant la puissance divine pour délivrer les hommes du mal et les amener au vrai Dieu. C'est le 1^{er} Chant du Serviteur. Le Prophète fait alors entendre un chant de victoire à la vue de la joie future des nations obtenant le salut ; mais il déplore l'aveuglement et la surdité d'Israël qui, loin d'espérer ce salut universel, s'adonne à l'idolâtrie, bien qu'il soit livré par Dieu à l'hostilité de ses ennemis actuels. Le chapitre 43 change de ton. Si le Seigneur a en vue le salut des nations, il ne peut pas faire moins pour son peuple Israël. Aussi promet-il de le racheter et de le régénérer. C'est une tâche difficile, car Israël est la nation la plus récalcitrante de toutes les nations. Mais le Seigneur est le Saint et le Rédempteur, le seul Dieu qui réussit tout ce qu'il veut, et vaincra tout ce qui s'oppose à lui.

Vient alors notre texte : il parle de la destruction du passé pour faire du nouveau, mais un nouveau qui sort de l'ancien en le transfigurant, comme la nouvelle semence sort de l'ancienne, morte en terre, comme une nouvelle maison est érigée quand l'ancienne est détruite. Nous revoici à la nouveauté dont parlaient les lectures de dimanche dernier, et à l'offrande dans son aspect de mort mais, plus particulièrement, de son aspect de vie. Cependant, ce ne sera pas seulement le nouveau succédant à l'ancien, ni la vie succédant à la mort, que les lectures d'aujourd'hui nous montreront, ce sont deux aspects de l'un (nouveau) et de l'autre (vie) que nous n'avons pas encore soulignés :

- a) Le nouveau sortant de l'ancien, et la vie sortant de la mort, avec tout ce que cela implique.
- b) Si la nouveauté sort de la vétusté, et si la vie sort de la mort, c'est que la vétusté et la mort existent encore, et donc que la nouveauté et la vie ne sont pas encore parfaites. La nouveauté et la vie parfaites, définitives, immuables, et qu'excluent totalement la vétusté et la mort, relèvent de la résurrection du Christ qui ne peut plus mourir ni être de la vétusté qu'il a assumée sur terre, c.-à-d. relèvent de Dieu qui est immortel et est toujours le même. La nouveauté et la vie dont nous parlons et qui sont sur terre sont donc des anticipations de la nouveauté et de la vie céleste et divine.

Ces deux aspects de la vie nouvelle (sortant de la vétusté mortelle, et étant seulement une anticipation de la vie éternellement nouvelle de Dieu), soulignent son caractère encore inachevé et imparfait sur terre, mais tendant à son achèvement parfait dans la béatitude éternelle du Ciel. Si nous appliquons cela à l'offrande parfaite du Christ, nous devons dire ceci : Elle est l'offrande que le Fils de Dieu lui-même fait de son humanité à Dieu. Il en est de même de l'offrande que le Christ fait de lui-même : ce n'est pas seulement nous, c'est d'abord la grâce divine du Christ qui fait de nous une offrande à Dieu. Mais tant que nous sommes sur terre, l'offrande de nous-mêmes par la grâce n'est pas parfaite comme l'est celle du Christ sur la Croix, – c'est pourquoi nous avons plusieurs fois et constamment, à nous offrir –, et nos offrandes comportent toujours une mort pour une vie. Tout cela veut dire que c'est la vie de la grâce qui provoque notre mort à nous-mêmes pour nous ressusciter en elle, et que c'est la nouveauté qui transforme l'ancien en elle. Le texte va nous l'expliquer.

II. Texte1) Remplacement successif de la vétusté par la nouveauté (v. 16-18)

- v. 16 : « *Ainsi parle le Seigneur, lui qui fit un chemin dans la mer* ». Le prophète rappelle le passage de la Mer Rouge qui est un fait ancien, le troisième aspect de la Pâque, de la délivrance de l'esclavage du péché pour un service libre de Dieu. Mais le prophète insiste sur le fait que l'artisan de cette délivrance est le Seigneur. C'est évidemment pour un peuple que le Seigneur a fait un chemin dans la mer, mais Israël n'est pas nommé pour deux motifs :

D'abord, parce que la délivrance est un bienfait qui vient de Dieu seul et non des mérites d'Israël ; ensuite, parce qu'Israël, à qui s'adresse Isaïe, n'est pas fidèle à sa première délivrance, il est maintenant revenu en Égypte par le cœur, mais sans demander à Dieu sa délivrance.

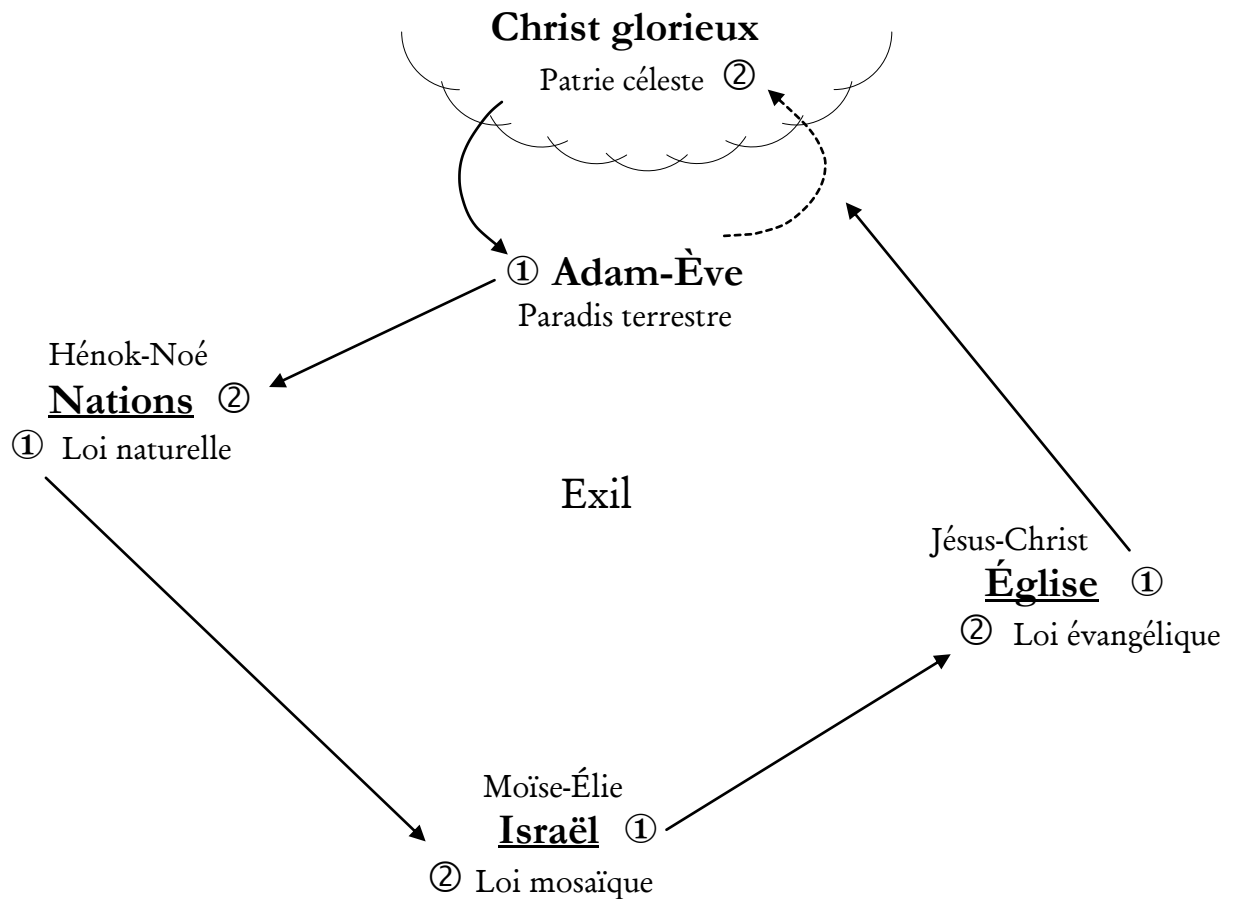
- v. 17 : « *Lui qui mit en campagne des chars et des chevaux* ». C'est la deuxième action attribuée encore à Dieu seul : c'est le Seigneur qui a poussé Pharaon et son armée à sortir de l'Égypte pour les engloutir dans la mer. L'Égypte est désignée par quatre termes qui soulignent sa force : chars, chevaux, troupes, puissants guerriers. Et toutes ces forces de l'Égypte, « *les voilà couchés pour ne pas se relever* » : littéralement, les verbes sont au futur, tandis que la suite « *ils sont éteints, ils se sont consumés* » est au passé. Cet événement rappelle la victoire du Seigneur sur son ennemi, et cela également par quatre termes soulignant sa réduction à l'impuissance radicale. En employant le futur et le passé, Isaïe ne rappelle pas seulement un fait passé, mais il prépare ce qu'il va dire, l'annonce d'un fait futur semblable mais tout nouveau, dû à Dieu seul. En ne citant pas « Israël » et en n'employant pas le terme « Égypte », Isaïe veut faire comprendre que Dieu va faire, dans l'avenir, un nouveau peuple délivré du monde du péché, comme jadis il avait délivré Israël de l'Égypte. Or Dieu seul peut rendre nouveau un événement passé qu'il a lui-même suscité. C'est pourquoi, en fait, les deux verbes « *lui qui fit une route* » du v. 16, et « *lui qui mit en campagne* » de notre v. 17, sont, en hébreu et dans la Septante, un participe présent qui souligne la personne qui agit. C'est le Seigneur qui a fait l'ancien, c'est le même Seigneur qui fera le nouveau.
- v. 18 : « *Ne vous souvenez plus d'autrefois* », littéralement « *des choses premières* » ; de même « *ne songez plus au passé* », c'est littéralement « *aux choses originelles* ». Les deux termes « premières », « originelles » indiquent bien non seulement l'ancienneté mais aussi l'annonce de choses secondes et futures. Mais, pour que ces choses secondes et futures adviennent, il faut que les premières et les originelles cessent ; d'où « *ne vous souvenez plus, ne songez plus* », car le nouveau doit remplacer l'ancien, comme le prophète le dira dans la deuxième partie. Avant de l'aborder, il nous faut résoudre une question : Pourquoi Dieu a-t-il fait l'ancien, si cet ancien doit disparaître ? Il y a deux motifs à cela, deux motifs basés sur ce que nous venons de voir depuis le début et qu'il est bon de rappeler : d'abord l'ancien est destiné au nouveau qui a besoin de lui ; ensuite l'ancien est une ébauche du nouveau. Pour reprendre l'exemple du passage de la Mer Rouge, le nouveau passage que Dieu annonce est semblable à l'ancien et récupère l'ancien sous une forme nouvelle et donc en mieux.

Voyons maintenant les deux motifs pour lesquels l'ancien vient avant le nouveau. Le premier est l'imperfection de l'homme : comme la nouveauté est parfaite, l'homme est dans l'ancienneté par rapport à cette nouveauté parfaite à laquelle il est destiné. Le deuxième motif est le péché qui empêche toute nouveauté tout en soulignant l'urgence de la nouveauté : même quand Dieu a vaincu le péché et fait accéder l'homme à une nouveauté, celle-ci n'est pas parfaite, parce que l'homme enclin au péché est trop faible pour atteindre la nouveauté parfaite. C'est pourquoi Dieu a aménagé pour toute l'humanité cinq grands passages de la vétusté à la nouveauté, que l'on trouve dans l'Histoire du Salut. Voyons-les :

- a) Passage manqué à la gloire céleste : Adam, créé à l'image de Dieu, n'était pas parfait, puisqu'il était sur terre et devait atteindre la nouveauté du Ciel. Il avait reçu la nouveauté du Christ, la grâce sanctifiante, mais pour que cette nouveauté le perfectionne, il devait obéir à Dieu, ce qu'il n'a pas fait. S'il avait obéi, il serait passé harmonieusement, sans mourir, à la patrie céleste. Par son péché, il est passé d'un état ancien normal à une vétusté anormale. Mais Dieu lui a promis un Sauveur et l'a fait renaître à l'espérance de la nouveauté, le Salut.

- b) Passage à la Loi naturelle : L'humanité a hérité du péché d'Adam et de son espérance du Salut. Dieu l'aidait par la Révélation naturelle de la Création et par la Loi naturelle de la conscience, afin que tous les hommes tendent vers le Salut, en évitant le mal et en faisant le bien. Mais les hommes tombèrent de plus en plus dans le péché, tout en désirant de plus en plus être renouvelés. La Loi naturelle se mit à vieillir, mais Dieu la maintint pour préparer une nation à accéder, au nom de toutes les autres, à un nouvel état, la Loi mosaïque.
- c) Passage à la Loi mosaïque : Par la révélation surnaturelle et moyennant la foi, Israël reçoit de Moïse la Loi de Dieu. La Loi mosaïque est semblable à la Loi naturelle, car les dix commandements du Décalogue furent en partie connus des païens ; mais elle est aussi différente, car la grâce du Christ et la circoncision orientait Israël autrement et lui faisaient vivre les dix paroles autrement que les païens. La Loi mosaïque supplanta donc la Loi naturelle, tout en la reprenant en elle d'une façon nouvelle. Mais Israël fut infidèle, et la Loi mosaïque tomba dans la vétusté. Dieu cependant la maintint, pour qu'un Reste en Israël aspire à recevoir la Loi nouvelle annoncée par les Prophètes, la Loi évangélique.
- d) Passage à la Loi évangélique : Dieu envoie son Fils unique Jésus-Christ qui est l'Évangile et qui le vit et le prêche. La Loi évangélique supprime ainsi la Loi mosaïque, tout en la transformant en elle. Et, comme le Fils de Dieu a pris toute la nature humaine, il a, par sa mort et sa résurrection qui le fait l'Homme nouveau, disposé tous les hommes à accepter sa Loi évangélique. L'Église est alors née, composée de juifs et de païens, croyant au Christ est vivant de la vie nouvelle et divine donnée par le Saint Esprit. Devenue le nouvel Israël, elle supprime le vieil Israël, tout en l'assumant.
- e) Passage à la Patrie céleste : Bien que les baptisés vivent de la nouveauté du Christ et qu'ils soient dans un état supérieur à celui d'Adam avant son péché parce qu'ils sont unis au Christ, ils ne peuvent comprendre et vivre parfaitement la Loi évangélique, car ils sont sur terre et sont tentés de pécher. Ils peuvent même retomber dans la vétusté judaïque ou païenne. S'appuyant sur la grâce du Christ, ils doivent donc apprendre à vivre la Loi évangélique le mieux possible pour accéder à la patrie céleste, à la nouvelle Jérusalem. Là, ils comprendront et vivront parfaitement l'Évangile éternel, c.-à-d. le Christ glorieux, en qui ils contempleront éternellement la Sainte Trinité.

On trouvera tout cela résumé dans le schéma de la page suivante.



Les chiffres 1 désignent les états anciens, les chiffres 2 les états nouveaux. Chaque état nouveau, à cause de l'imperfection et de l'infidélité de l'homme, devient ancien qui aspire à passer à un état nouveau supérieur suscité par Dieu. Les cinq grands passages sont indiqués par les flèches. On peut aussi les ramener à un seul passage fondamental donné par la Bible : celui de l'Ancien Testament, comprenant les trois premiers, au Nouveau Testament, comprenant les deux derniers. Il existe une multitude d'autres passages ; par exemple notre compréhension de la parole de Dieu : une première compréhension est toujours imparfaite, et toute compréhension subséquente peut être améliorée.

Isaïe annonce donc le passage de la Loi mosaïque à la Loi évangélique : Ne plus se souvenir du passé d'Israël qui sera remplacé par la nouveauté de l'Église, car Dieu, en envoyant son Fils, a établi le nouveau et veut que tous les hommes fassent partie du nouveau peuple du Christ.

2) L'appartenance à Dieu, essentiel de la nouveauté (v. 19-21)

- v. 19 : « Voici que je fais un monde nouveau ». Cette expression est reprise en Ap 21,5 pour désigner la Jérusalem nouvelle, l'Église céleste. Ainsi Isaïe annonce déjà que la Nouvelle Alliance, inaugurée par Jésus-Christ, aboutit à sa Parousie et à la nouveauté parfaite et définitive du Ciel. « *Il germe déjà* », littéralement « *à présent* ». Ce germe est le Christ, comme on l'a vu en Jr 33,15 (1^{er} Avent C). Le Christ est déjà présent dans l'ancienne Alliance, car, si le nouveau sort de l'ancien, c'est qu'il était déjà présent dans l'ancien. Paul disait aussi que le Christ était avec Israël au passage de la Mer Rouge et dans sa marche au Désert (3^e de Carême C). « Ne le voyez-vous pas ? », littéralement « *Ne le connaîtrez-vous pas ?* ». Cette interrogation souligne à la fois l'indifférence du vieil Israël et la possibilité qu'il a de connaître cette nouveauté révélée par le prophète, s'il voulait

croire en sa prophétie. Elle constitue la troisième étape de la découverte : la première est la nouveauté (germe) du Christ ressuscité par Dieu ; la deuxième est son éclosion future au sein d'Israël (celui de la Mer Rouge) ; la troisième est son apparition future aux yeux de la foi (croire). Dès lors, dit le prophète, vous serez sans excuse, quand ce germe nouveau, le Christ, apparaîtra parmi vous.

« Oui, je vais faire passer une route dans le désert », littéralement « *De plus, j'établirai un chemin dans le désert* ». Par son prophète, le Seigneur révèle de quelle façon apparaîtra cette nouveauté du Christ. Ce sera « dans le désert », c.-à-d. dans le vide du vieil Israël, d'où le Christ sortira sous forme de « chemin », c.-à-d. par l'enseignement de son Évangile ; et ce sera « dans les lieux arides », littéralement « dans la désolation », c.-à-d. sur les ruines d'Israël, d'où le Christ sortira sous forme de « fleuves », c.-à-d. par les dons du Saint-Esprit qui abreuve.

- v. 20 : « *Les bêtes sauvages me glorifieront* ». Ces bêtes désignent les païens et les juifs paganisés, vivant selon la chair et dans le péché. Il s'agit de leur conversion en Christ et de leur entrée dans l'Église où ils rendront gloire au Seigneur. C'est ce qu'Isaïe explique par une expression légèrement mais significativement différente de la précédente : « parce que j'aurai fait couler de l'eau dans le désert », littéralement « *car j'ai donné des eaux dans le désert* » ; de même « *des fleuves dans les lieux arides ou la désolation* ». Ce n'est pas, comme précédemment, « le chemin », parce que le Christ, l'Évangile éternel, est monté au Ciel, mais ce sont « les eaux », c.-à-d. les paroles évangéliques données par l'Église. Mais c'est encore « des fleuves », parce que c'est toujours le même Esprit-Saint qui agit dans l'Église, comme il a fait agir le Christ. Et c'est encore « *dans le désert et dans la désolation* », car, comme le vieil Israël, les nations vivent dans la vanité et la ruine.

Si nous comparons les versets 19 et 20, nous avons ceci historiquement :

- v. 19 : parle des apôtres et des cent-vingt disciples, qui ont connu et suivi Jésus en Palestine, et qui ont reçu de lui le Saint-Esprit à la Pentecôte.
- v. 20 : parle des convertis d'après la Pentecôte jusqu'à la fin du monde, qui n'ont pas connu Jésus sur terre, et qui ont reçu le Saint-Esprit par l'Église.

« *Pour abreuver mon peuple, mon élu* ». Il s'agit de l'Église, composée de juifs et de païens, et qui sera l'unique peuple de Dieu. L'Église sera « abreuverte », c.-à-d. vivra selon le Saint-Esprit, c.-à-d. spirituellement et non plus charnellement.

- v. 21 : « *Ce peuple que j'ai formé pour moi* ». Ce nouveau peuple n'a pas seulement été formé par Dieu, comme Adam (צַרְפָּא, façonner, modeler, même verbe hébreu qu'en Gn 2,7), il a été formé pour Dieu, et non pour lui-même comme le vieil Israël en était venu à le croire. Les chrétiens vrais ne sont plus comme les païens qui mettent Dieu à leur service pour leur propre satisfaction, ni comme les juifs qui se mettent au service de Dieu pour leur propre gloire ; ils se mettent au service de Dieu pour le satisfaire et lui plaire, comme le Seigneur le dit : « *il redira ou narrera ma louange* ». C'est cela l'essentiel dans la nouveauté parfaite : appartenir à Dieu et chercher la gloire de Dieu. Cela adviendra pleinement dans le Ciel où la Jérusalem nouvelle ne fera que glorifier et louer Dieu, mais adviendra déjà sur terre par l'Église qui fera de ses activités terrestres une louange à Dieu. Et, comme l'homme a été créé pour louer Dieu, c'est dans la louange de Dieu qu'il trouve, lui aussi, la joie véritable. La preuve que l'homme a été fait pour la louange, c'est qu'il se loue lui-même quand il ne loue pas Dieu.

Conclusion

Ce texte, qui contient beaucoup d'annonces du Nouveau Testament, nous est donné en ce Temps du Carême, pour que nous participions au renouvellement de la future fête de Pâques sans plus nous souvenir des anciennes fêtes. Les anciennes étaient déjà nouvelles puisqu'elles célébraient la Pâque du Christ Jésus, mais, à cause de nos péchés et de notre inachèvement, leur nouveauté a vieilli et doit atteindre une nouveauté plus élevée ; bien plus la nouveauté actuelle sera toujours ancienne par rapport à la nouveauté définitive et divine du Ciel. Aussi devons-nous constamment désirer vivre chaque Pâques du Christ dans la nouveauté, c.-à-d. ne plus nous tenir aux antécédentes, mais vouloir que les suivantes soient plus nouvelles, plus christiques, plus chrétiennes. Ce renoncement au passé est important, car il dispose à recevoir la nouveauté qui ne vient pas de nous. Le texte est formel sur ce point : ce n'est pas nous qui faisons le nouveau, c'est Dieu qui le crée, c'est le Christ qui l'apporte et le donne. Il dit en effet : « De même que c'est moi qui ai fait l'ancien, la sortie d'Égypte, ainsi voici que moi je fais un monde nouveau, j'établirai un chemin, je donnerai des eaux, j'abreuverai mon peuple, mon élu, je l'ai formé pour moi ». La Pâque prochaine est faite et donnée par Jésus. Nous avons à la recevoir de lui, et pour cela nous préparer à la recevoir en ne nous fiant pas aux anciennes Pâques. Comme l'enfant qui vient de naître est appelé un nouveau-né et est un nouveau-né qui n'a pas de passé, ainsi c'est avec une âme d'enfant tout neuf, sensible à l'émerveillement, disponible et oublieux du passé, que nous avons à célébrer la prochaine Pâque. Telle est la première chose à faire.

La deuxième chose à faire, qui aide à faire la première, est indiquée deux fois dans le texte : le nouveau suscité par le Christ, se fera « *dans le désert et dans la désolation* » (v.19 et 20), c.-à-d. dans l'ancien à considérer comme un vide et une ruine. Cet état est advenu, parce que la nouveauté, qui était cachée dans l'ancien, a déserté et isolé l'ancien, et se trouve récupérée et amplifiée dans la nouvelle nouveauté. C'est ce qui s'est passé dans le Christ : il était le même Verbe incarné avant sa mort et à sa résurrection, mais par sa mort il a fait mourir la vétusté de la chair pécheresse et faible qu'il avait assumée, et par sa résurrection il l'a fait vivre dans sa nouveauté divine. Ainsi était-il aussi présent, en germe, d'une façon ébauchée et figurée dans l'Ancien Testament, et est-il passé de vétusté en nouveauté en vue de se manifester glorieusement à sa Parousie avec toute l'humanité renouvelée par lui. Le passage de l'ancien au nouveau relève donc aussi de l'offrande qui est mort en vue d'une résurrection, mais avec un nouvel aspect que l'on trouve dans la Pâque du Seigneur. En effet, c'est le Seigneur lui-même qui, dans notre acceptation de la mort de l'ancien vide, nous offre au Père pour que nous soyons louange de Dieu. C'est ce que Jésus veut faire de nous à Pâques : être louange de Dieu.

Épître : Philippiens 3,8-14

(voir le plan au 25^e Ordinaire A et au 2^e de Carême C)

I. Contexte

Ce texte précède celui que nous avons eu au 2^e de Carême C. Là, Paul disait aux Philippiens de ne pas suivre les ennemis de la Croix du Christ, mais de l'imiter, lui Paul et les amants de la Croix, qui vivent déjà de la vie du Ciel et attendent la Parousie du Seigneur. Aujourd'hui, il expose comment lui-même a agi, ce qui fait mieux comprendre aux Philippiens comment ils peuvent l'imiter. Or c'est un passage qu'il a fait lui-même, le passage de l'ancien au nouveau par la Croix glorieuse du Christ ; c'est pourquoi il pouvait demander aux Philippiens de s'attacher à cette Croix qui l'avait éclairé sur le Plan de Dieu et sur sa propre vie. Avant sa conversion, en effet, il était convaincu sincèrement que le judaïsme vivait de la vraie et unique Révélation dans l'attente du Messie, mais il partageait la double erreur commune aux siens : un Messie puissant et glorieux par qui Dieu donnerait le salut à Israël seulement, et l'obtention de ce salut quand tous les juifs vivraient en hommes justes par la pratique de la Loi et des traditions ancestrales. D'où son ardeur, à lui le pharisien fidèle et fervent, à ramener les juifs convertis au Christ dans le sein du judaïsme, même par la force et la persécution (Gal 1,13-14). Mais, quand il rencontra Jésus sur le chemin de Damas, un

Jésus ressuscité mais humilié dans les chrétiens, il découvrit que son peuple s'égarait, que tous les dons de Dieu à Israël se trouvaient en Jésus-Christ, le Fils de Dieu, et que le Christ seul apportait un salut gratuit, c.-à-d. le pardon des péchés et la vie même de Dieu. C'est pourquoi il a quitté le judaïsme et est entré dans l'Église.

Au début du chapitre 3, Paul met les Philippiens en garde contre les chrétiens judaïsants qui s'acharnent à amener les autres chrétiens à se soumettre aux observances extérieures de la Loi, sous prétexte qu'elles sont nécessaires au Salut, mais en fait, avec le désir caché de se procurer une gloire charnelle. Lui-même avait cru cela auparavant, c'est pourquoi il pouvait facilement les démasquer, mais maintenant, à cause de Jésus crucifié et ressuscité, il sait que tout ce qui est charnel ne vaut rien et que seul compte ce qui relève de l'Esprit.

II. Texte

1) Nécessiter d'adhérer au Christ crucifié et ressuscité (v. 8-11)

- v. 8 : « *Tous les avantages que j'avais autrefois* ». Le Lectionnaire a ajouté le terme « autrefois » par référence à ce qui précède, notamment au v. 7 où l'Apôtre dit : Les avantages de la Loi, que je pensais être des gains, ne sont pas seulement inutiles, ils sont dommageables à cause du Christ, car ils empêchent d'être au Christ. Bien plus, ce n'est pas seulement les avantages de la Loi, car le texte dit « *Je considère que tout est une perte* » : ce sont aussi les avantages qui exaltent la chair et dont les païens sont friands. Il n'y a donc plus rien sur la terre d'avantageux, et cela « *à cause de la supériorité de la connaissance de Jésus-Christ, mon Seigneur* ». Cette connaissance supplée à tout et dépasse tout. Aussi doit-on chercher constamment cette connaissance du Christ.

« A cause de lui j'ai tout perdu », littéralement « *A cause de qui j'ai subi des pertes en tout* ». Ceci n'est pas une simple répétition de ce qu'il vient de dire. La connaissance du Christ n'a pas seulement réduit à rien et perverti les avantages donnés par la Loi et les réalisations humaines, et cela parce qu'elle donne tous les biens ; elle a, de plus, causé la perdition de Paul, en lui révélant qu'il n'était pas sorti du péché par la Loi ni par sa fidélité à la Loi, et qu'il s'éloignait de plus en plus du Salut. Ainsi, ce qu'il estimait des gains pour lui était des pertes et le perdait. C'est pourquoi il ajoute : « *Je considère tout comme des balayures* ». Ce terme « balayure, σκύβαλον » désigne ce qu'on jette aux chiens, sur le fumier ou au feu ¹. Jusqu'à sa conversion, Paul pensait que ses pratiques de la Loi devaient plaire à Dieu, mais, depuis sa connaissance du Christ, il a découvert qu'elles étaient des balayures et des immondices jetées à la face de Dieu. Tel est le résultat de la pratique de la Loi selon le judaïsme. Qu'on ne dise pas que c'est là une exagération, car la Loi mosaïque avait déjà dit qu'elle devait être dépassée, ce que les prophètes avaient redit et les pauvres de Yahvé avaient bien compris. Si donc, dans l'Ancien Testament, Dieu exigeait d'Israël de ne plus se souvenir du passé et d'attendre uniquement le monde nouveau qu'il ferait, à plus forte raison la Loi évangélique exige-t-elle de rejeter le judaïsme, maintenant que la nouveauté et le Salut sont donnés par le Christ qui a ôté le péché du monde. Ces paroles de Paul ne sont pas seulement valables pour les Philippiens pourtant très attachés à lui, elles valent aujourd'hui aussi. Ainsi le chrétien, qui célèbre la Pâque juive comme ayant une valeur aux yeux de Dieu, et qui agit autrement que Paul qui, bien que Juif n'a jamais refait la Pâque juive, celui-là pêche contre la vertu de religion, tombe dans la superstition, rejette la volonté de Dieu, souille le nom de Dieu. Un cœur bien régénéré par le baptême dans le Christ veille à ne pas déshonorer Dieu par

¹ Trois références dans l'Écriture : σκύβαλιζω, repousser dédaigneusement, mépriser : Si 26,28 ; σκύβαλον, débris, rebut, restes, chose jetée aux ordures : Si 27,4 ; Phil 3,8. Les sens ci-dessus sont ceux du grec profane ; l'étude attentive de ces trois références permet seule de dégager le sens proprement biblique.

ces balayures que sont les connaissances juives, les observances charnelles de la Loi, les rites religieux du judaïsme, et, comme Paul le dira bientôt, la justice obtenue par la Loi. Voilà clairement dit le passage nécessaire de l'ancien au nouveau, le caractère périmé de la Loi et l'avènement définitif de l'Évangile.

« En vue d'un seul avantage, le Christ », littéralement « *afin que je gagne le Christ* », gagner, κερδαίνω (voir au 23^e Ordinaire A). En exposant combien les pratiques de la Loi n'étaient que balayures et perte pour lui, Paul n'a pas pour but de se lamenter, il y voit au contraire un état bienheureux de pauvreté et de privation qui le pousse à « gagner le Christ ». Il est d'autant plus ardent à trouver son avantage dans le Christ que toute sa vie antérieure était vide, en ruines et pécheresse. C'est ce que notre Liturgie pascale dit aussi. « Bienheureuse faute qui nous a valu un tel Rédempteur ! »².

- v. 9 : « En qui Dieu me reconnaîtra comme juste ». Ce n'est pas le texte, qui dit : « *et que je sois trouvé en lui* », mais cette traduction veut préparer à comprendre ce qui suit. En fait, après avoir dit « afin que je gagne le Christ », Paul ajoute « et que je sois trouvé en lui », pour faire comprendre qu'il ne suffit pas pour lui de trouver son avantage dans le Christ, mais il faut qu'il soit dans le Christ, uni à lui, et que Dieu le trouve dans le Christ. Mais comment sera-t-il trouvé par Dieu dans le Christ ? C'est ce qu'il va expliquer : « Cette justice ne vient pas de moi-même, de mon obéissance à la Loi de Moïse », littéralement « *n'ayant pas ma justice à moi, celle venant de la Loi* ». La première chose nécessaire est une chose négative : l'exclusion de cette justice que l'on se donne par la pratique de la Loi de Moïse. Paul en a parlé suffisamment pour qu'il doive le développer : il faut qu'il soit vide de tout mérite à faire valoir devant Dieu. Il avance alors la deuxième chose nécessaire et positive : il s'agit d'une autre justice, et il a soin de dire d'abord comment on la reçoit, à savoir « celle qui vient de la foi au Christ », littéralement il dit plutôt « *celle qui vient à cause de la foi au Christ* ». Par cette précision, Paul veut dire que la foi au Christ ne crée pas la justice véritable dont il va parler, mais qu'elle est la condition pour recevoir cette vraie justice ; il le dira encore après avoir dit ensuite ce qu'est cette vraie justice. Celle-ci est « *la justice qui vient de Dieu et qui est fondée sur la foi* ». Il s'agit de la justice divine, celle même de Dieu et qui est dans le Christ ; c'est pourquoi, en croyant au Christ, celui-ci communique cette justice divine, et ainsi Paul est justifié par le Christ, et il est trouvé par Dieu uni au Christ. Nous vivons, nous aussi, dans cette justice divine, quand nous croyons au Christ, adhérons à son Évangile, célébrons le culte chrétien, recevons les sacrements de l'Église.
- v. 10 : « Il s'agit de connaître le Christ », littéralement c'est une proposition intentionnelle dépendant de ce qui précède ; le texte dit en effet : « *pour connaître le Christ* ». Jusqu'ici Paul a parlé de l'accès à la vie chrétienne, de l'entrée dans la justice divine du Christ par la foi et les sacrements ; maintenant il parle de l'entretien de la vie chrétienne et de la justification obtenue. C'est pourquoi il dit : Cette justice divine m'est donnée « *pour connaître le Christ* ». Il faut connaître le Christ pour être baptisé, mais cette connaissance n'est pas suffisante pour vivre en chrétien. Paul lui-même, après son baptême, a passé quatorze ans à Tarse pour approfondir la connaissance du Christ : il le fit d'ailleurs jusqu'à sa mort à Rome. A noter qu'il dit « connaître, γιγνώσκω » et non « savoir, οἶδα » (voir 5^e Ordinaire B, p. 9 et 3^e de Pâques B, p. 7).

² Cette expression est un passage de l'hymne du Praeconium pascale (Exultet) chantée par le diacre au moment de l'irruption du Cierge pascal le soir de la veillée pascale. Communément attribué à Augustin d'Hippone, cette expression n'apparaît dans aucune de ses œuvres ; elle semble par contre plutôt inspirée d'Ambroise de Milan. D'après Sébastien Antoni, a.a.

Pour plus de détails, voir : <https://www.assomption.org/fr/mediatheque/revue-itineraires-augustiniens/itineraires-augustiniens-50-tout-est-grace-juillet-2013-1/felix-culpa>

« D'éprouver » est de trop ; c'est toujours « connaître » ; de même « communier » est littéralement « la communion, κοινωνία ». En fait, Paul dit : « *pour connaître le Christ, ainsi que la puissance de sa résurrection et la communion de ses souffrances* ». Le Lectionnaire veut faire comprendre que le terme « connaître » n'est pas purement intellectuel mais actif, vécu, expérimenté. Toute la connaissance de la personne de Jésus, Paul la focalise sur la résurrection et la mort, parce que la justification, dont il vient de parler et qui est la nouveauté mettant fin à la vétusté de la Loi, Jésus l'a établie à sa Pâque. Mais pourquoi Paul place-t-il la résurrection avant la Passion ? Parce que c'est Jésus ressuscité qu'il a rencontré et qui lui a dit combien il souffrait pour lui (Ac 9,5.16). Cependant la Passion n'est pas exclue, car, pour vivre de la résurrection, de la vie nouvelle du Christ, il faut constamment faire mourir la façon charnelle de la vivre ; et, comme c'est en passant par ses souffrances que Jésus est ressuscité, ce sont les souffrances de Jésus que Paul veut subir pour entretenir la résurrection de Jésus en lui. Or la Passion de Jésus a été de s'offrir au Père en sacrifice, de lui obéir jusqu'à la honte de la Croix, de porter et d'expier les péchés des hommes, et de faire mourir sa vie charnelle et la vétusté de la Loi. Mais comment l'Apôtre peut-il maintenant vivre cette Passion du Christ ? En la vivant dans l'Église ou plutôt en participant à la Passion de l'Église qui est le Corps mystique du Christ. Le Christ est maintenant au Ciel où il intercède pour son Église auprès du Père, mais il est aussi par le Saint-Esprit dans l'Église : il est impassible et glorieux en lui-même, mais il est aussi dans les humiliations et les souffrances de l'Église. « *Pourquoi me persécutes-tu ?* » (Ac 9,4). Paul ne parle pas seulement de Jésus, mais aussi de l'Église.

Paul veut donc dire : J'expérimente la résurrection et la joie de l'Église qui vit de la résurrection de Jésus, et j'adhère aux souffrances et aux peines de l'Église à qui Jésus fait vivre ses propres souffrances. C'est pourquoi il dit « *la puissance de sa résurrection* » car la grâce du Christ dans l'Église est puissante, elle fait engendrer de nouveaux enfants à l'Église, elle pardonne, elle soutient, elle affermit la fidélité ; et d'autre part « *la communion à ses souffrances* », car en faisant siennes les souffrances de l'Église, en y prenant part, il communique aux souffrances de Jésus. Voilà ce qu'est « *connaître la Pâque du Christ* » : c'est participer avec l'Église et dans l'Église à la résurrection et à la Passion du Christ. L'offrande du Christ se prolonge ainsi dans l'offrande de l'Église, ou plutôt l'offrande de l'Église n'est rien d'autre que l'offrande du Christ qu'elle vit.

« En reproduisant en moi sa mort », littéralement « *en me conformant à sa mort* ». Paul vient de dire comment le Christ s'est fait connaître à lui et le fait participer à sa Pâque, et c'est pourquoi il plaçait la résurrection avant la Passion. Maintenant il dit comment lui-même doit vivre de cette connaissance du Christ pour parvenir à être le Christ à sa Parousie : c'est de vivre maintenant comme le Christ vivait jadis, c.-à-d. en mourant et en ressuscitant, car il faut mourir d'abord pour ressusciter. C'est pourquoi il dit : « *en me conformant à sa mort* ». A travers la connaissance du Christ, de la puissance de sa résurrection et de la communion à ses souffrances, je travaille, dit-il à mourir chaque jour à moi-même, au péché, à la chair, au monde, à la Loi, afin qu'au terme de ma vie terrestre ma mort corporelle soit semblable et conforme à celle de Jésus.

- v. 11 : « Dans l'espoir de parvenir, moi aussi, à ressusciter d'entre les morts », littéralement « *si de quelque façon il m'advient que j'aboutisse à la résurrection d'entre les morts* ». Le « si de quelque façon » indique que cette résurrection corporelle n'arrivera pas automatiquement, mais exige une fidélité constante jusqu'à ce moment-là. L'expression « *la résurrection d'entre les morts* », habituellement employée pour Jésus et pour ceux qui sont unis à lui, Paul la reprend pour souligner que c'est à une résurrection conforme à celle du Christ qu'il doit parvenir. Nous avons de nouveau le même sens de l'offrande, faite de mort pour vivre, mais à renouveler constamment en vue de la dernière offrande, celle de la mort

corporelle ; à ce moment-là, ce sera la mort à cette terre pour vivre dans le Ciel. Comme nous l'avons vu à la première lecture, la nouveauté du Christ donnée en germe aux chrétiens doit passer par des offrandes successives pour se retrouver en perfection dans la nouveauté éternelle en Dieu.

2) Nécessité de tendre à la perfection pour saisir le Christ (v. 12-16)

- v. 12 : « Certes je ne suis pas encore arrivé », littéralement « *Non que j'aie déjà accepté* », sous-entendu cette récompense de la résurrection d'entre les morts. Il veut dire qu'il n'a pas suffisamment accepté la grâce d'être totalement conforme à Jésus ressuscité. « Je ne suis pas encore au but », littéralement « *ou que je sois déjà parfait* », c.-à-d. que moi-même je n'ai pas totalement fait ce que je dois faire pour être conforme au Christ ressuscité. Tout cela est une explicitation de ce qu'il a dit au v. 11. Il s'est donné tout entier au Christ et à l'Église en renonçant à sa vie antérieure, il a travaillé plus que tout autre à ressembler au Christ (1 Cor 15,9-10), mais il n'a pas encore agi comme le Christ a agi.

« Mais je poursuis ma course pour saisir tout cela », littéralement « *or je poursuis s'il m'arrive de saisir aussi* ». « Poursuivre, διώκω » dit plus que courir, c'est vouloir atteindre le but. Le même mot signifie « persécuter ». Paul va dire ce qu'il fait pour parvenir à recevoir la récompense du Christ et à être parfait : « *Saisir aussi, comme j'ai été saisi aussi par le Christ Jésus* ». Il a déjà parlé de faire correspondre son action à celle du Christ ; maintenant il le redit plus fortement en employant le même terme pour lui et pour le Christ : « saisir ». Comme en français, ce terme possède deux sens : arrêter, s'emparer de, saisir, et comprendre (καταλαμβάνω). Il signifie : prendre rapidement et à l'improviste ce qui est différent et loin de soi, et que l'on veut intégrer à soi. Paul courait à sa perte et refusait d'aller au Christ, mais l'amour divin du Christ, sur le chemin de Damas, l'a subitement saisi et l'a introduit dans sa vie divine. Il le dit au passif « *j'ai été saisi* », parce qu'il ne sait pas comment le Christ s'y est pris. Maintenant, il veut répondre à cet amour en saisissant au plus vite la perfection du Christ que la grâce de Dieu veut lui donner.

- v. 13 : « *Frères, moi je ne pense pas l'avoir encore moi-même saisi* ». En disant « Frères », il veut inviter les Philippiens à agir comme lui. Il revient donc sur le même sujet, non seulement pour dire qu'il doit tendre constamment à saisir le Christ pour le saisir parfaitement à sa mort physique, mais aussi pour dire que le Christ ne manque jamais de le saisir, et que ce qui manque tient à lui, Paul ; d'où l'insistance sur lui-même par les termes « moi » et « moi-même ». Il prépare ainsi les Philippiens à savoir ce qu'il va faire, et comment il s'y prend pour soutenir cette poursuite inlassable. « *Une seule chose compte* ». Il n'a qu'une idée en tête sur ce point, car le reste de ce qu'un apôtre doit faire, il le fait. Cette chose unique comporte d'abord les dispositions intérieures qui animent tout son être : « *Oubliant ce qui est en arrière, et lancé vers l'avant* ». C'est tout à fait l'état d'esprit nécessaire à l'offrande. Il oublie le passé, comme Dieu le demandait par Isaïe dans la première lecture. Il ne parle pas tellement du judaïsme qui lui tenait à cœur et de tous les avantages de la Loi, car il l'a déjà dit aux versets 8-9, il parle plus spécialement de tout ce qu'il a fait pour le Christ et l'Église, et aussi tout ce qu'il a fait pour saisir le Christ. Libre de tout attachement au passé, « il est tendu vers l'avant », c.-à-d. qu'il regarde la distance qui le sépare de la perfection du Christ et qu'il s'efforce de la réduire sans se décourager de la longueur à poursuivre, sans arrêter les efforts ni ménager sa peine.
- v. 14 : « Je cours vers le but pour remporter le prix », littéralement « *je poursuis dans la direction du but vers le prix* ». Le but, c'est de saisir le Christ, peu importe qu'il y ait beaucoup de chemin à faire, quand on connaît et que l'on voit le but ; et Paul le connaît bien : il a expérimenté la saisie de sa personne par le Christ, il sait donc ce qu'est saisir le Christ.

Ainsi allégé du passé qui pourrait l'arrêter, il est confiant d'arriver au but. C'est l'image du coureur à pied que Paul prend : le coureur voit ou connaît le but, sinon sa course n'a aucun sens, et il songe à l'intervalle qu'il doit parcourir, non à celui qu'il a parcouru. Quant au prix qu'il poursuit, c'est « *le prix auquel Dieu (nous) appelle là-haut dans le Christ Jésus* ». Si le but est de saisir le Christ, le prix est la nouveauté parfaite de la vie éternelle auprès de Dieu. Cette distinction du but et du prix est importante, elle enseigne qu'on ne va pas au Ciel par la mort, mais en saisissant le Christ au moment de la mort.

- v. 15-16 : (omis) ; Paul recommande aux Philippiens de faire la même chose, et de prier Dieu de les éclairer, s'ils hésitent pour quelque motif que ce soit, et pourvu qu'ils s'attachent à la saine doctrine de l'Église du Christ.

Conclusion

Nous avons vu un exemple circonstancié de quelqu'un qui est passé de l'ancien au nouveau, de l'Économie ancienne à l'Économie nouvelle de Dieu et spécialement du judaïsme au christianisme. Celui qui a vraiment rencontré le Christ Jésus voit non seulement l'évidence et la nécessité mais aussi l'avantage et le bonheur qu'il y a de faire ce passage, tant la connaissance du Christ est supérieure à celle de la Loi, le culte chrétien supérieur au culte juif, la grâce divine supérieure aux mérites personnels, la vie selon l'esprit supérieure à la vie selon la chair. Ce passage est douloureux quand il est fait pour la première fois, car il faut s'arracher à l'état ancien, où l'on a vécu et auquel on était attaché, pour adopter un nouvel état, où l'on est dépaysé et qui est exigeant. Cependant, celui qui a fait ce passage résolument, sans regarder en arrière, sans regretter ce qu'il a quitté, celui-là voit sa souffrance se changer en joie, son arrachement en délivrance, et son renoncement en ardent désir de perfectionner ce passage. Car ce passage est toujours à faire. Si le passage radical est celui de l'ancienne à la nouvelle Alliance, celle-ci implique à son tour de nombreux passages qui préparent au passage définitif de ce monde au Ciel.

Ce passage ne peut se faire convenablement que par le Christ, lui qui a réalisé parfaitement le passage de l'Économie ancienne à l'Économie nouvelle à sa mort et à sa résurrection, et qui a accompli ce passage sacrificiel pour que tous les hommes puissent le faire à leur tour. Tous les passages salutaires sont de l'ordre de l'offrande du Christ, comme notre texte le montre trois fois : ① mourir au judaïsme par la connaissance du Christ et par le fait d'être trouvé en lui ; se conformer à la mort du Christ par la puissance de sa résurrection et la communion à ses souffrances, en vue d'aboutir à la résurrection d'entre les morts ; ③ oublier le chemin parcouru parce qu'on est saisi par le Christ, et tendre à le saisir pour le trouver dans la vie du Ciel. Or cette offrande se fait actuellement dans la communion à l'Église qui vit l'offrande du Christ. Et elle se fait, dit Paul, par la connaissance existentielle et pratique du Christ. C'est dire que la connaissance de la parole de Dieu doit aussi se faire par un renoncement à un savoir purement intellectuel, et aboutir à une rencontre personnelle avec Jésus dans son Église. Ceci nous fait songer à une réalité qui relève de l'offrande : le progrès, car le progrès est le passage d'un moins à un plus, d'un insatisfaisant à un mieux. Or le progrès se fait dans tous les domaines et est voulu par tous les hommes. Mais tout progrès n'est pas valable, on peut progresser dans le mal, dans la recherche de soi, dans le chemin qui mène à la perte. Paul lui-même, avant sa conversion au Christ, faisait « *des progrès dans le judaïsme* » (Gal 1,13) ; il a renoncé à ce genre de progrès dès qu'il a connu le Christ, et il s'est lancé vers l'avant pour saisir le Christ. Ainsi, tout progrès dans la vie chrétienne, et donc dans la connaissance de la Bible, est de chercher à vivre la perfection du Christ.

Évangile : Jean 8,1-11I. Contexte

Le chapitre 7 rapporte qu'à la fête des Tentes Jésus annonce à la foule des juifs son prochain départ et la venue du Saint-Esprit en ceux qui croient en lui. Pour la quatrième fois dans ce même chapitre, la foule est divisée sur la messianité de Jésus, au moment où les pharisiens envoient des gardes pour l'arrêter. Ceux-ci, subjugués par ses paroles, reviennent auprès des pharisiens, bredouilles. Les pharisiens les réprimandent et maudissent la foule qui écoute Jésus. Cependant, Nicodème, qui objectait que la Loi interdit de condamner sans jugement, se fait rabrouer par eux.

Vient alors notre texte sur la femme adultère. Ce texte, dit-on, n'est pas de Jean et a été ajouté à son évangile, mais nous avons vu si souvent l'accord des évangélistes malgré leur style différent que ce fait ne nous gêne pas, et qu'il s'insère harmonieusement dans l'exposé de Jean. Au chapitre 7, Jésus s'efforce d'ouvrir les yeux à tous et il est contesté. Il en est de même dans ce qui suit notre texte, où il commence par dire qu'il est la lumière du monde et qu'il est urgent de croire en lui pour ne pas demeurer dans les ténèbres. L'opposition que Jésus subit et qu'il confond se retrouve dans notre texte ; elle est due à l'attachement de tous à leur passé. Il nous faudra donc faire du nouveau, faire passer de la Loi à l'Évangile, du péché où git le monde au pardon divin qui aide le pénitent à rejeter son péché.

II. Texte1) Condamnation d'Israël par la Loi de Moïse (v. 1-6)

- v. 1 : « *Au mont des Oliviers* ». Cette courte indication du passage de Jésus par le mont des Oliviers souligne la future Passion qu'il a annoncée au chapitre précédent et qu'il annoncera dans notre texte pour le salut de la foule, des scribes et des pharisiens, et de la femme adultère.
- v. 2 : « De bon matin » ou plutôt « *À l'aurore* » : indique un jour nouveau, c.-à-d. la venue de la nouvelle Économie. « *Il retourna au Temple* » où il avait été contesté le jour de la fête des Tentes, et « *comme tout le peuple venait à lui, il s'assit et les enseignait* ». Le texte ne dit pas ce que Jésus enseignait, mais nous pouvons le deviner. Il doit être semblable à ce qu'il a dit au chapitre 7 et qu'il dira au chapitre 8, et à ce qui pousse les scribes et les pharisiens à lui amener la femme adultère, à savoir : la condamnation de l'idolâtrie, représentée dans la Bible par l'adultère de ceux qui refusent de croire en lui pour être sauvé. En Effet, refuser celui que Dieu a envoyé, c'est rejeter Dieu et c'est idolâtrer une religion que Dieu a désertée.
- v. 3 : « *Une femme que l'on avait surprise* ». Ce terme, qui est au passif comme au verset suivant, est « saisir, καταλαμβάνω », que nous venons de voir dans l'épître. L'évangéliste reprend l'expression employée pour les scribes et les pharisiens qui font la liaison avec les impératifs de la Loi. Pas de doute, cette femme a été saisie par la Loi que Dieu a donnée à Moïse, scribes et pharisiens servant d'agents. Elle est saisie dans sa perdition et est donc sous la coupe de la Loi. Sûrs du sort qui attend la femme adultère, les scribes et les pharisiens n'exécutent pas la sentence de la Loi, mais préfèrent se servir d'elle pour s'opposer à l'enseignement de Jésus. « *Ils la placent donc au milieu* » et non comme dit le Lectionnaire « ils la font avancer ». Ce terme « au milieu, ἐν μέσῳ », c.-à-d. au centre du cercle formé par la foule et Jésus qui enseigne, est significatif. Certes les accusateurs de la femme veulent mettre la foule de leur côté et la déterminer à condamner Jésus, mais il n'était pas nécessaire à l'évangéliste de dire « au milieu » pour autant. En fait, il veut dire, comme le contexte le montre, que la foule est également adultère par son idolâtrie, et que les scribes et les pharisiens sont aussi adultères par leur rejet de l'Envoyé de Dieu.

- v. 4 : « Maître », littéralement « Enseigneur, Διδάσκαλος ». Ils l'appellent par ce nom parce que Jésus est en train d'enseigner ; ils veulent introduire le problème de l'adultère dans son enseignement, laissant entendre du même coup que l'enseignement de Jésus n'est pas conforme au leur.
- v. 5 : « *Moïse nous a ordonné (commandé) de lapider de telles femmes* », c.-à-d. de les tuer à coups de pierres. Ce commandement se trouve en Dt 22,22 où il est seulement dit que les adultères doivent mourir ; mais les deux versets suivants parlent de lapidation pour un cas similaire, la fiancée étant considérée comme virtuellement mariée. Peu importe le mode de mort. Mais pour nous, nous remarquons qu'en Dt 17,2-7 la lapidation avait lieu pour un couple qui s'est adonné à l'idolâtrie. Il semble donc que les ennemis de Jésus, se sentant accusés par lui d'être idolâtres, veulent l'accuser de complicité d'idolâtrie, et donc d'être lui-même idolâtre s'il est interdit de lapider la femme adultère.
- v. 6 : « *Pour le tenter* ». Ils savent que Jésus s'oppose à leur façon de comprendre la Loi et, surtout, condamne leur infidélité à la Loi et donc à Moïse (Jn 7,19). Ils ont donc présenté à Jésus un article de la Loi donné par Moïse, et qui n'a qu'un seul sens : la mise à mort, alors qu'il a souvent dit qu'il donnait la vie éternelle à tous ceux qui croient en lui. Comme ils savent ce que Jésus va leur répondre, ils auront donc de quoi « l'accuser » : sa propre infidélité à la Loi et même son rejet de la Loi.

« Mais Jésus s'était baissé », littéralement « *Or Jésus, se baissant en bas* ». Le « or » indique que Jésus a de quoi les décevoir et prouver qu'il n'est pas contre la Loi et même qu'il accomplit la Loi. Il ne veut cependant pas répondre par des paroles, il le fait par le comportement de toute sa personne, comme pour faire comprendre que sa réponse relève du mystère de sa personne. Loin donc d'être gêné par l'objection-piège de ses ennemis, Jésus y voit l'occasion de réaliser en acte son enseignement et de montrer qu'il connaît la Loi mieux qu'eux. Il se baisse donc, mais le verbe est au participe pour indiquer qu'il se confond avec l'action importante qu'il fait, et qui en dépend. Le terme « *en bas, κάτω* », supprimé par le Lectionnaire parce qu'il va de soi pour une action purement matérielle, attire cependant l'attention sur le sens particulier et insolite de cet abaissement : Jésus ne devait pas s'abaisser, et pourtant il l'a fait. Nous employons des tautologies dans le même sens ; par exemple, nous disons « il tomba par terre » pour une chute à laquelle nous ne nous attendions pas. Il faut faire attention aussi au terme « se baisser, κύπτω », qui signifie : se plier et se soumettre volontiers, corporellement et intérieurement, à un fait contraignant, sans autre issue que de l'admettre.

« D'un doigt il traçait des traits sur le sol », traduction incorrecte, et qui veut éviter toute recherche de sens du texte qui dit : « *Du doigt il transcrivait sur la terre* ». Notons d'abord que chaque fois que Jésus fait un acte devant les hommes, c'est pour accomplir une œuvre divine ; par exemple, l'eau changée en vin, la marche sur les eaux, la tempête apaisée, l'expulsion des démons, les guérisons, la résurrection d'un mort. Or le geste qu'il fait ici est de « transcrire du doigt, καταγράφειν εἰς τὴν γῆν », expression que l'on retrouve encore deux fois dans la Bible, en Ex 31,18 et Dt 9,10 où il est dit que Moïse a reçu du Seigneur les deux tables de pierre « *écrites du doigt de Dieu* », avant le péché du veau d'or. Jésus refait donc le geste divin de se révéler, mais ce n'est plus par la Loi et sur des pierres, c'est par lui-même, le Verbe de Dieu, et sur la terre.

Il fait allusion à son Incarnation, venue du Fils de Dieu se révélant sur la terre, mais aussi à sa présence, comme Verbe de Dieu, dans l'Ancien Testament et dans la Loi de Moïse qu'il a écrite. C'est donc aussi l'Évangile que Jésus écrit sur la terre, et l'Évangile comme

accomplissement et non comme opposition à la Loi mosaïque, comme on va le voir dans la deuxième partie.

2) Salut d'Israël par la miséricorde du Christ (v. 7-11)

- v. 7 : « *Comme ils persistent à l'interroger* ». Ce n'est pas seulement le silence de Jésus, incompris de la foule, qui les pousse à insister, c'est le geste de Jésus qu'ils ont compris à leur manière et qui les enchante. Ce qu'ils ont compris, en effet, c'est que Jésus approuve la Loi de Moïse écrite par Dieu ; et ce qui les enchante, c'est que Jésus s'enferme davantage s'il maintient son enseignement opposé à cette Loi. Jésus alors « se redressa », terme de même racine mais de sens inverse à « se baisser » ; on a en effet ἀνακύπτω, ce qui veut dire que Jésus s'était baissé en vue de se redresser. À son Incarnation et durant trente ans il a gardé le silence, mais à sa vie publique il s'est manifesté pour parler aux hommes. Ici, de fait, Jésus parle : ce sera, comme on va le voir, pour défendre la Loi et montrer son caractère inapplicable.

« *Celui de vous qui est sans péché, qu'il lui jette le premier la pierre* ». Dans les deux membres de cette phrase, Jésus confirme la Loi. Les témoins de la foule devaient les premiers jeter la pierre avant le peuple (Dt 17,7). Jésus affirme donc que la Loi dit la vérité et que tous, la foule, les accusateurs et lui-même, doivent l'observer. Mais il précise que le premier doit être sans péché. En ceci, il révèle le but premier des commandements que la Loi impose à l'homme : ne pas pécher. On respecte la Loi lorsqu'on l'observe, mais on la détruit quand on ne l'observe pas, et alors la Loi est inutile. Pour la maintenir, Dieu a donné par Moïse un deuxième but à la Loi : châtier le coupable « *pour enlever le mal du milieu du peuple* » (Dt 17,7 ; etc.). Dans ces deux buts, la Loi vise donc à la même chose : empêcher le péché d'exister. Dès lors, quand Jésus demande aux accusateurs d'être sans péché pour appliquer la Loi, il prend la défense de la Loi, il en montre toute la valeur, et il reproche à ses interlocuteurs de l'accuser d'être contre la Loi ; bien plus, il leur fait comprendre qu'ils sont eux-mêmes contre la Loi quand ils ne l'observent pas. C'est comme s'il leur disait « Vous avez vu, dans mon geste, mon attachement à la Loi et ma volonté de la maintenir et de la sauver contre ceux qui la détruisent par leurs péchés. Si vous êtes pécheurs, vous avez, vous aussi, détruit la Loi, et vous ne pouvez pas prétendre prendre sa défense. Si par contre vous êtes sans péché, la Loi est intacte, et en son nom et en mon nom vous pouvez lapider cette pécheresse ».

En fait, tous les hommes sont pécheurs, comme le dit tout l'Ancien Testament, notamment : « *Mauvais je suis né, pécheur ma mère m'a conçu* » (Ps 50,7) ; « *Il n'y a personne de juste sur la terre, au point de faire le bien sans jamais pécher* » (Qo 7,20). Et dans le Nouveau Testament Jean écrit : « *Si nous disons : Nous n'avons pas de péché, la vérité n'est pas en nous* » (1 Jn 2,8-10), c.-à-d. que nous mentons, ce qui est déjà un péché. Jésus révèle donc l'échec de la Loi, échec provoqué par les hommes, et l'obligation de faire mourir tous les hommes pour rétablir la vérité de la Loi. Lui seul est sans péché, lui seul peut donc sauver la Loi, il pourrait donc lapider cette femme, mais, en toute justice, ce sont tous les auditeurs et tous les hommes qu'il devrait massacrer. Il ne le fait pas, cependant, parce qu'il est « *venu chercher et sauver ce qui était perdu* » (Lc 19,10 ; 15,24). Mais alors, comment va-t-il sauver la Loi et les hommes, l'une qu'il a instituée et qui est nécessaire pour que tous sachent les péchés à éviter, les autres qui s'opposent à la Loi par leurs péchés, et que la Loi condamne à la perdition ? C'est ce qu'il va révéler au verset suivant.

- v. 8 : « Et il se baissa de nouveau pour tracer des traits sur le sol », littéralement « *Et, se baissant de nouveau en bas, il écrivait sur la terre* ». Pour le terme « se baisser », on a le même verbe κύπτω qu'au verset 6, avec la préposition-préfixe κατά, de haut en bas, qui renforce l'idée d'abaissement, soit κατακύπτω. Cet abaissement plus profond de Jésus est fait, comme

l'indique encore bien mal le Lectionnaire, en vue d'« écrire sur la terre ». Cette expression se trouve encore une seule fois dans la Bible, en Jr 17,13 (aussi bien en hébreu que dans la Septante, dans la Vulgate et la Néo-Vulgate) où il est dit : « *Ceux qui ont abandonné le Seigneur seront confondus, et ceux qui se sont détournés du Seigneur seront écrits sur la terre* ». Ce texte signifie que le Seigneur viendra condamner et rejeter Israël idolâtre et adultère. Dans ce second abaissement, c'est maintenant un texte prophétique que Jésus évoque, après l'évocation d'un texte de la Loi lors de son premier abaissement. C'est donc tout l'Ancien Testament – la Loi et les Prophètes – que Jésus assume et accomplit, montrant maintenant qu'il condamne, comme les Prophètes, les péchés de son peuple ; c'est pourquoi plusieurs manuscrits ajoutent que Jésus écrivait « *les péchés de chacun d'eux* ». Mais, en faisant cela, Jésus adopte l'enseignement complémentaire des Prophètes : la prise sur lui des péchés des hommes pour les sauver et pas seulement leur dénonciation. Ainsi, en se baissant plus profondément, Jésus se met au niveau des péchés des hommes, et, en les écrivant sur la terre où il s'est incarné, il prend à sa charge d'accomplir lui-même les prophéties. Il signifie donc la Rédemption des hommes, lui, le Dieu Rédempteur.

- v. 9 : « Quant à eux, sur cette réponse », littéralement « *À eux entendant* ». C'est à la fois la parole et le geste de Jésus qu'ils comprennent. Pour le geste, peut-être que Jésus a écrit ce texte de Jérémie, comme il avait peut-être transcrit le Décalogue lors de son premier abaissement. De toute façon, ce que ses ennemis ont compris, c'est que Jésus se référait et s'attachait à l'Écriture Sainte, et qu'en leur disant la nécessité d'être sans péché, il leur montre que l'Écriture condamne leurs péchés. Aussi « *sortaient-ils un par un* ». Dans ce départ, nous pouvons voir leur souci de ne pas se mettre à dos le peuple présent. S'ils lapidaient la femme ou s'ils restaient, ils affirmeraient devant le peuple ou bien qu'ils sont d'accord avec Jésus, et dans ce cas le peuple s'attacherait à lui, ou bien qu'ils sont sans péché, et dans ce cas le peuple s'élèverait contre eux. Aussi préférèrent-ils abandonner la partie qu'ils sont en train de perdre, et montrer au peuple que Jésus ne veut pas répondre à leur question. Cependant, je pense qu'il y a quelque chose d'autre à ajouter. Car il est dit : « *Ils sortaient un par un, εἷς καθ' εἷς* » : individuellement ou l'un après l'autre (Mc 14,19 ; Ap 4,8), personnellement et non tous ensemble, et « en commençant par les plus âgés », littéralement « *en commençant depuis les plus anciens jusqu'aux derniers* ». Ce sont tous des anciens, dit-on, mais les plus anciens sont sensés savoir mieux que les plus jeunes (Ps 118,100 ; Jb 32,6-7). Les plus anciens saisissent tout de suite que Jésus a raison, mais n'a pas l'enseignement traditionnel qui est le leur, et ils s'en vont les premiers tant pour montrer qu'ils sont contre l'enseignement de Jésus que pour entraîner les plus jeunes qui sont pleins d'égards envers eux, ou qui hésiteraient.

« Jésus resta seul », littéralement « *Jésus fut abandonné seul* ». Le verbe καταλείπω, que l'on a dans « *l'homme abandonne père et mère pour s'attacher à sa femme* » (Gn 2,24 ; Mt 19,5) est habituellement utilisé par la Septante pour désigner le « petit Reste » comme le fait encore Jacques en Ac 15,17 : « afin que le(s) reste(s) (κατάλοιποι, abandonnés) des hommes recherche le Seigneur » (citant Amos 9,11 LXX) ; Jésus est vraiment le Reste d'Israël et abandonné sur la Croix. Mais il y a auprès de Jésus : « la femme en face de lui », littéralement « *la femme mise-debout au milieu* ». Jésus est vraiment seul devant le problème que les scribes et les pharisiens lui ont abandonné en se désolidarisant, eux les chefs du peuple, de ce que Jésus fera de la femme adultère, et en se disant, comme au chapitre 7, qu'ils finiront par arrêter Jésus et par mettre le peuple au pas. Jésus est donc seul : il est sans péché et il pourrait lapider la femme au nom de la Loi, mais il s'est encore baissé. La femme aussi est restée au milieu, c.-à-d. comme représentant le peuple ; elle n'est pas partie, et le peuple non plus, parce que tous deux se reconnaissent pécheurs ; elle sait que Jésus a pris la défense de la Loi mais en a suspendu la rigueur en mettant ses accusateurs en déroute ; elle connaît aussi la miséricorde de Jésus, elle se confie en lui, et elle attend la décision de Jésus, prête à faire ce qu'il demandera pour son salut.

- v. 10 : « *Jésus se redressa* », ἀνακύπτω, comme au v. 7. Il s'était baissé profondément pour exprimer sa prise en charge des péchés des hommes afin de les sauver par sa mort, il exprime maintenant le complément de la Rédemption, sa résurrection par laquelle il délivrera les hommes de leurs péchés et leur donnera la vie divine. Jésus lui demande alors : « *Femme, où sont-ils ? Personne ne t'a-t-il condamnée ?* » Ce n'est pas seulement une allusion à ses accusateurs qui sont partis et ne l'ont pas condamnée, car tout le monde et elle-même le voient bien ; c'est surtout un rappel de la Loi dont elle mérite la condamnation, lui-même qui suspend cette condamnation à cause de lui-même comme il le dira au v. 11, mais aussi, comme on va le voir tout de suite, ce qu'il faut penser de cette condamnation. Ce dernier point perce en effet dans la question de Jésus : il veut que la femme se rende compte que le temps de la Loi dans sa condamnation à mort du pécheur est supprimée, mais que la Loi demeure dans son accusation du péché que lui-même endosse.
- v. 11 : « *Personne, Seigneur* ». La femme répond, de fait, qu'au niveau de la Loi personne ne l'a condamnée. Mais elle l'appelle « Seigneur », et non « Maître » comme par exemple les scribes et les pharisiens. Pour nous, ce titre de « Seigneur » évoque Jésus ressuscité (Ph 2,11) et correspond au sens du deuxième redressement de Jésus. Mais pour la femme, ce titre exprime qu'elle s'en remet toute entière à Jésus. Dans la question de Jésus, elle n'a pas remarqué que Jésus se mettait en cause, alors qu'il y était pour beaucoup. Aussi s'attend-elle à ce que Jésus parle de son attitude envers elle. Comme il a montré qu'il prenait la défense de la Loi et qu'il pourrait exécuter sa sentence de condamnation parce qu'il est sans péché, son sort dépend de lui. Et ce n'est pas parce qu'il a mis fin au temps de la Loi et à une condamnation selon la Loi, que cette condamnation n'existe plus, elle est maintenant entre ses mains. La femme le sait, et elle préfère une condamnation venant de Jésus qui a pris sa défense. C'est pourquoi elle l'appelle « Seigneur », et qu'elle est restée auprès de lui.

« *Moi non plus, je ne te condamne pas* ». Que signifie cette volte-face apparente qui doit certainement bouleverser la femme ? Il a dit qu'il était pour la Loi et la condamnation qu'elle exige ; serait-il maintenant contre la Loi et toute justice ? Certainement pas, car nous savons qu'en se baissant et en écrivant sur la terre, il signifie la Rédemption qu'il accomplira et par laquelle il prendra les péchés des hommes sur lui et la condamnation qu'ils méritent. Il délivre la femme de la condamnation, parce qu'il la prend sur lui et, ainsi, accomplit la Loi. Telle est la nouveauté, l'Économie nouvelle que Jésus révèle et instaure : la miséricorde divine. Celle-ci se définit donc : le Fils de Dieu qui prend sur lui les péchés des hommes et accomplit toute justice, pour les sauver et les faire vivre. Tant que Jésus n'était pas sur la terre, la Loi devait sévir pour se maintenir ; maintenant qu'il est là, il fait mieux : il sauve l'homme et il satisfait à la Loi si bien qu'« *il n'y a pas de condamnation pour ceux qui sont dans le Christ* » (Rm 8,1). Par sa Rédemption, Jésus justifie l'homme, ce que la Loi ne pouvait faire, et il réhabilite la Loi en rendant l'homme capable de la pratiquer. La Loi demeure donc, et elle demeure dans toutes ses exigences, comme on va le voir tout de suite, mais ce n'est plus la Loi sans Jésus, c'est la Loi avec Jésus, c'est la Loi de Jésus, c.-à-d. l'Évangile.

« *Va, et désormais ne pèche plus* ». C'est ce que la Loi disait déjà, mais dans la bouche de Jésus, c'est autrement exigeant et autrement réconfortant. Dans l'Économie ancienne, la Loi mosaïque disait aux pécheurs prisonniers de leurs péchés : « Ne pèche pas en te débrouillant comme tu peux et à tes risques et périls » ; mais dans l'Économie nouvelle, la Loi évangélique dit aux rachetés délivrés de leurs péchés : « Ne pèche plus, puisque la grâce du Christ t'a régénéré et te donne sa force divine pour vaincre les tentations ». Aussi, comme il se doit, la Loi évangélique est plus exigeante que la Loi mosaïque : alors que celle-ci tenait compte de quelques actes et peu du cœur, la Loi évangélique saisit toute

la vie du baptisé jusque dans ses pensées et ses intentions, puisque l'homme tout entier jusqu'en ses profondeurs a été régénéré. Il s'ensuit que dans l'Économie nouvelle, le péché est beaucoup plus grave que dans l'Économie ancienne, parce que le chrétien peut vaincre plus facilement le péché. Jésus dit donc à la femme : « Je t'ai pardonné, tu n'as plus de péché, et puisque tu es maintenant sans péché, ne recommence plus à pécher, car le péché est toujours condamné ».

Ainsi, venue au niveau de la Loi, la femme s'en retourne au niveau de l'Évangile ; prisonnière de l'Économie ancienne, elle est libérée dans l'Économie nouvelle ; perdue par le jugement de Dieu, elle est sauvée par la miséricorde de Dieu ; condamnée à mort par le péché, elle est introduite dans la vie par la grâce rédemptrice du Christ. Remarquons enfin ceci : Comme Jésus, resté seul est le Reste d'Israël, la femme qui est restée auprès de Jésus devient par lui « *le Reste élu par grâce* » (Rm 11,5), c.-à-d. l'Église. La femme est donc la figure de l'Église idolâtre qui est sauvée et régénérée par le Christ.

Conclusion

Parmi bien des enseignements que nous donne cet évènement, l'un des plus importants est la façon dont Jésus vit la Loi mosaïque. Parmi tous les personnages, il est le seul à y être fidèle. En effet, il fait ce que la Loi demande, puisqu'il est sans péché ; il dévoile les péchés des hommes, comme la Loi les dénonce ; il veut l'application de la Loi, comme celle-ci l'exige ; il se réfère à la Loi, parce que celle-ci exprime la volonté de Dieu. Par contre, tous les autres sont contre la Loi puisqu'ils pèchent. De plus ils pèchent encore contre la Loi parce qu'ils la connaissent de travers. La Loi, en effet, annonçait le Christ et la nécessité de croire en lui, mais eux ne s'en rendent pas compte ou y voient une opposition. Ainsi, la femme adultère, qui négligeait la Loi et Jésus, s'intéresse à Jésus uniquement parce qu'elle est menacée de mort par la Loi. Pourtant, parce qu'elle se reconnaît pécheresse et voit Jésus prendre sa défense, elle s'approche de lui et reste avec lui malgré la condamnation de la Loi. Le peuple est avec Jésus et l'écoute volontiers, mais il ne croit pas en lui et attend avec curiosité l'issue du combat entre Jésus et ses ennemis. Les scribes et les pharisiens sont résolument contre Jésus, puis le rejettent carrément au nom d'une Loi qu'ils ont accommodée à leur propre justice, ils ne s'estiment pas pécheurs et s'endurcissent dans leur hostilité plutôt que d'avouer leur fausse connaissance de la Loi. Tous donc, et on peut dire tous les hommes, malmènent et méprisent la Loi. Seul Jésus respecte la Loi, prend sa défense, la réhabilite et la fait vivre. C'est qu'il est le Verbe de Dieu qui a établi la Loi et qui parle par elle.

Un autre enseignement important, avancé par cet évangile, est que Jésus accomplit et remplit la Loi. Ce point doit être souligné, car ce que je viens de dire semble contredire ce que le texte laisse entendre à première vue, à savoir que Jésus oppose sa miséricorde à la justice de la Loi. Cette impression vient d'un sens trop rapidement donné et de la volonté des commentateurs de montrer la supériorité de l'Évangile sur la Loi mosaïque ; en conséquence, on passe rapidement de la question des scribes et des pharisiens à la bonté miséricordieuse de Jésus, sans tenir compte de l'importance que nous avons vue de ce qui est entre les deux. On crée ainsi un dualisme entre l'Ancien et le Nouveau Testament, qui, pour nous, dévalorise indument l'Ancien Testament, alors que s'il y a rupture entre les deux Testaments, il y a aussi continuité, celle de l'unique Plan de Dieu. Le point important à examiner maintenant est que Jésus accomplit la Loi mosaïque dans sa Loi évangélique.

À ce sujet, il y a quatre choses à dire, étroitement liées entre elles.

- a) La première est : Jésus souligne l'échec de la Loi. Celle-ci demande de ne pas pécher, et cela est bien, mais elle le demande à des pécheurs qui sont incapables de lui obéir. Les uns ne la pratiquent pas (la femme adultère), les autres la détournent (les scribes et les pharisiens). C'est un premier échec. Le deuxième échec est que le châtement qu'elle exige (la lapidation) fait mourir le pécheur dans son péché. On a alors l'impression que la Loi ne devrait pas exister ; on fait même remarquer qu'interdire de pécher excite davantage à pécher. Dans ces deux cas on condamne la Loi et donc Dieu en disant que Jésus a supprimé l'Ancien Testament. Ce n'est pas ce que Jésus a

voulu dire par cette parole « *Que celui qui est sans péché, lui jette la pierre* » ; il a voulu montrer l'échec de la Loi pourtant nécessaire.

- b) La deuxième chose est : Jésus révèle le vrai sens de la Loi. Les pécheurs pensent que la Loi est contre eux et leur fait du tort, mais Jésus pense qu'elle est tout à l'avantage du pécheur. La Loi, en effet, n'a pas été donnée pour sauver mais pour montrer le péché et pour faire désirer le Sauveur, comme Paul l'a montré, notamment en Rm 3,20 et 7,7-14. En cela elle est bonne et sainte, et a été donnée pour les pécheurs (1 Tm 1,8-11). Sans la Loi, le pécheur ignore son péché, en le voyant seulement comme un détriment pour lui ; et, sans la condamnation réclamée par elle, le pécheur méprise la Loi, ne la craint plus et continue de pécher, comme le voleur qui, se sachant impuni, vole à son aise. Il fallait donc que la Loi dénonce et sévisse, mais le problème n'est pas résolu pour autant, car la cause des sévices de la Loi est justement le péché qu'elle ne peut enlever. Dieu seul peut enlever le péché, c'est pourquoi tant que Jésus n'est pas là, la Loi demeure avec toute sa rigueur pour se maintenir. Mais, quand le Verbe se fait chair et enlève les péchés, le Loi prend tout son sens d'indicateur estimé, et manifeste sa bienveillance pour l'homme régénéré. Nous avons vu dans notre texte que Jésus prend la défense de la Loi, approuve la condamnation exigée, s'abaisse pour s'y soumettre à la place de la femme et pour prendre sur lui la condamnation qu'elle mérite, et, quand il lui a pardonné, il reprend l'impératif de la Loi, en disant comme elle « *ne pèche plus* ».
- c) La troisième chose : Jésus met la Loi à son propre niveau. Il aurait pu lapider la femme, mais dans ce cas il serait resté au niveau de la Loi, de son échec et de son incapacité à sauver. D'une certaine façon, il a lapidé ses adversaires en disant « *Que celui qui est sans péché, ...* », et cela parce qu'eux voulaient rester au niveau de la Loi. Ils se sont même condamnés eux-mêmes en refusant le vrai sens de la Loi donné par Jésus, et, en quittant Jésus qui est la vie et le salut, ils se sont enfoncés dans la perdition et la mort, dans la condamnation qu'ils s'attiraient de la Loi et qu'ils voulaient pour la femme. Mais celle-ci, qui a reconnu son péché, qui n'a pas quitté Jésus, qui a admis sa condamnation, et qui s'est confiée à son Seigneur, a été hissée comme la Loi au niveau de Jésus, et, par sa miséricorde, a été rendue capable de pratiquer joyeusement la Loi devenue sereine et bienfaisante.
- d) La quatrième chose : Jésus transforme la Loi en son Évangile, qui est, comme disent Jacques et Paul, « *la Loi parfaite de la liberté par le Saint-Esprit* » (Jc 1,25 ; 2 Cor 3,17-18). Jésus n'accomplit pas seulement la Loi par sa présence et en prenant la condamnation sur lui, et il ne parle pas seulement selon la Loi ainsi réhabilitée par lui, lorsqu'il dit, comme elle, de ne plus pécher. Il fait plus : il s'y insère et elle devient lui, il lui confère sa perfection et elle exprime sa perfection. Jadis, la Loi constituait les clauses de l'Alliance : elle exprimait la pensée du Verbe saint, et elle exprimait l'attitude de l'homme sans péché. Mais il y avait le péché insurmontable, et donc l'Alliance était irréalisable. Seul Jésus accomplit l'Alliance puisqu'il est le Verbe saint et l'homme sans péché, il est lui-même l'Alliance. Du même coup, la Loi prend la dimension de Jésus, elle est parfaite comme lui. Or la Loi parfaite n'est rien d'autre que l'Évangile, comme Jésus est l'Évangile. C'est pourquoi toute l'attitude de Jésus dans notre texte manifeste le passage de la Loi mosaïque à la Loi évangélique, de l'Économie ancienne à l'Économie nouvelle, et ce passage est fait par lui, l'Homme nouveau, lorsqu'il se met dans la Loi et les Prophètes (se baissant), les fait mourir (se redressant), les change en Évangile (en pardonnant). Celui qui obéit à l'Évangile est sauvé par l'Évangile, mais qui rejette l'Évangile est condamné par l'Évangile, qu'il s'agisse du païen et du juif, ou qu'il s'agisse du chrétien apostat (He 10,26-31). Ainsi, la nouveauté, c.-à-d. Jésus, transforme l'ancien en elle.

Notre texte enseigne comment Jésus exerce l'Évangile de la miséricorde pour condamner le péché et justifier le pécheur : c'est la nécessité de son Incarnation et de sa Rédemption, c.-à-d. l'offrande de lui-même. La véritable offrande implique donc la miséricorde. Voilà pourquoi Jésus dans le Ciel intercède pour nous auprès de son Père, et demande à son Église de vivre sa Rédemption. Puisqu'il a dit : « *Bienheureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde* » (Mt 5,7), nous avons à nous offrir avec lui et comme lui.